

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif visant la certification est initié :

Le moniteur ou la monitrice d'atelier intervient auprès de personnes en situation de handicap accueillies en ESAT et en Entreprise adaptée (EA). Il (ou elle) est plus particulièrement chargé (e) en relation avec une équipe pluridisciplinaire médico sociale, d'encadrer une activité à caractère professionnel au sein de l'ESAT ou en milieu ordinaire de travail auprès de ce public.

La finalité de leur mission est de maintenir les acquis, prévenir les risques inhérents aux fragilités des personnes accueillies, restaurer, développer, valoriser les capacités et compétences cognitives, socio-affectives, motrices des travailleurs handicapés dont ils ont la responsabilité, en vue de favoriser leur insertion / réinsertion socio-professionnelle. Le contexte professionnel du moniteur ou de la monitrice d'atelier évolue de manière significative du fait du décret du 13 décembre 2022 relatif au plan de transformation des ESAT. En effet, ce plan de transformation piloté par les agences régionales de santé (ARS) impose notamment aux ESAT un accompagnement renforcé des travailleurs handicapés vers l'emploi en entreprise, la mise en place de dispositifs de formation adaptés, un rapprochement avec le code du travail pour ces mêmes travailleurs, une aide à l'autodétermination un renforcement de leur participation au sein de l'ESAT, des dispositifs de suivi des parcours professionnels, la mise en place de carnets de compétences.....

Ces nouvelles orientations impactent le rôle et la mission du moniteur/ ou de la monitrice d'atelier auprès des travailleurs handicapés et le ou la positionnent comme référent(e) de cet accompagnement ;

Les moniteurs et monitrices d'atelier sont l'élément clef de cet accompagnement vers le monde de l'entreprise. Ils doivent aujourd'hui s'approprier les fondamentaux de la nouvelle réglementation et les interactions avec les partenaires extérieurs (comprendre pour agir mieux), construire des séquences pédagogiques adaptées (ingénierie et ergonomie), co-construire avec chaque travailleur un parcours professionnel basé sur une évaluation des compétences acquises (carnet de compétences), être en relation équilibrée et promouvoir une logique d'autodétermination des travailleurs, maîtriser les composantes économiques de l'activité de production, développer des capacités rédactionnelles (écrits professionnels /projet personnalisé), travailler en équipe pluridisciplinaire et en réseau.

Ce changement de culture et de positionnement vis à vis des travailleurs handicapés accueillis et la nécessité de rendre des comptes chaque année sur l'avancée des mesures attendues confirme la nécessité des compétences complémentaires leur permettant d'exercer leur mission dans le respect de la nouvelle commande publique.

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	Critères
<p>C1- Réaliser sa mission de management des travailleurs en situation de handicap dans l'environnement médicosocial de l'ESAT, en respectant les exigences et attendus de la réglementation, pour agir en conformité avec la commande dévolue aux ESAT et le respect des droits des personnes en situation de handicap.</p>	<p>Evaluation orale</p> <p>En amont de la session d'examen, le candidat réalise un dossier professionnel. Le jury prend connaissance du dossier une semaine avant l'examen.</p> <p>Présentation à l'oral, d'un dossier professionnel : 15min</p>	<p>Indicateurs (éléments observables)</p> <p>Le candidat :</p> <p>Fait Référence au code de l'action sociale et des familles</p> <p>Explique son action de management au regard des 2 axes qui le concernent, en lien avec la nouvelle commande publique-décret de transformation des ESAT du 13 décembre 2022</p> <p>Axe 1 : favoriser unedynamique de parcours pour les personnes à l'intérieur de l'ESAT et fluidifier et sécuriser les parcours de ceux dont le projet est d'aller enmilieu ordinaire</p> <p>Axe 2: Renforcer les droits et le pouvoir d'agir des personnes en ESAT)</p>

<p>C2- Organiser et gérer une activité de production dans l'ESAT ou à l'extérieur, en milieu ordinaire de travail, en intégrant les règles d'hygiène et de sécurité, la prévention des risques spécifiques aux travailleurs handicapés, pour concilier les impératifs de production et le respects des rythmes des travailleurs handicapés accueillis en ESAT.</p>	<p>Le jour de l'examen, le candidat présente son dossier professionnel au jury.</p> <p>Entretien technique : 20 min Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier et de sa présentation, afin de s'assurer de la maîtrise des compétences attendues</p> <p>Entretien final : 10 mn Retour global sur l'oral et pistes de réflexions et d'amélioration partagées</p> <p>Durée totale par candidat : 45 mn</p>	<p>Indicateurs (éléments observables) Le candidat : Vérifie que l'environnement de travail des usagers permet la prévention des risques professionnels (bruit, risque de chute, température...) Adapte le rythme de travail et arbitre au niveau de la production, en fonction de la spécificité des travailleurs handicapés, en répartissant les tâches, pour le respect des délais du commanditaire En cas de difficultés, il trouve des relais pour respecter les droits des personnes handicapées Respecte les différentes étapes du processus de réalisation d'une commande en prenant en compte les documents de production (Contrôle réception/ Bon de commandes/ mode opératoire/ contrôle qualité)</p>
<p>C3- Accompagner les travailleurs d'ESAT dans le développement de leurs compétences, en mettant en place l'environnement ergonomique (aménagement de poste) et des séquences pédagogiques concourant à l'apprentissage des gestes professionnels (savoir-faire) et des connaissances techniques (savoirs) les plus favorables à la réalisation de leur parcours socio- professionnel, pour les soutenir dans les activités qui leur sont confiées et favoriser leur insertion en milieu ordinaire de travail.</p>	<p>Lieu de l'examen L'examen se déroule en Centre de formation, dans les locaux prévus à cet effet dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que de la confidentialité des échanges</p>	<p>Indicateurs (éléments observables) Le candidat Définit une organisation ergonomique de chaque poste de travail et les adaptations nécessaires aux spécificités de chaque situation de handicap. Evalue les besoins d'apprentissage du travailleur au regard d'une grille d'activité Conçoit une séquence pédagogique adaptée aux spécificités des personnes en situation de handicap et en prévoit l'animation</p>
<p>C4. Accompagner chaque travailleur dans la construction de son projet personnalisé en prenant en compte ses capacités et ses aspirations et en se basant sur une évaluation des compétences acquises, renseignées dans le carnet de compétences, afin de consolider et sécuriser son parcours professionnel.</p>		<p>Indicateurs (éléments observables) Le candidat : Recueille les attentes du travailleur lors d'un entretien Renseigne les guides de repérage des attentes et des besoins, la grille d'activité avec les travailleurs Renseigne le carnet de parcours et de compétences et s'assure de la</p>

		<p>validation du travailleur</p> <p>Consolide toutes les informations recueillies pour les partager en réunion pluridisciplinaire (Chef d'atelier, Assistante sociale, psychologue, conseiller d'insertion)</p>
<p>C5 Développer et mettre en œuvre ses compétences relationnelles (écoute, empathie, communication verbale), dans l'environnement medico social de l'ESAT en appliquant la méthode « Relationship Enhancement »¹, pour favoriser l'autodétermination et le pouvoir d'agir des travailleurs d'ESAT dans le respect de leurs particularités et caractéristiques spécifiques</p>		<p>Indicateurs (éléments observables)</p> <p>Le candidat :</p> <p>Dans le cadre d'interactions avec les Personnes en Situation de Handicap écoute et s'assure de sa bonne compréhension, en reformulant pour clarifier le propos</p> <p>Propose les modalités d'organisation mises en place auprès des travailleurs pour développer leur pouvoir d'agir</p> <p>Repère les mots et les phrases qui déclenchent l'hostilité, la fuite ou la sidération,</p> <p>Détecte le non-respect des règles du savoir dire par l'autre</p> <p>Utilise les 6 règles du savoir dire (Parler de façon subjective, exprimer ses sentiments profonds, souligner dès que possible le contexte positif, exprimer ce que j'attends de l'autre, changer les questions en affirmations) dans différents contextes</p> <p>Identifie les bénéfices pour l'autre, pour soi, et pour la relation.</p> <p>Organise la discussion (déroulement, signe de parole, signe d'arrêt)</p> <p>Propose la mise en œuvre de solutions en vérifiant à posteriori, ce qui a fonctionné, ce qui doit être ajusté</p>

¹ RE